

INTRODUCTION

La nécessité d'une meilleure prise en compte de notre environnement régional pour un développement durable pose le problème de l'éducation des jeunes générations, afin que celles-ci soient capables, plus tard, d'apporter leur collaboration citoyenne au maintien de l'équilibre planétaire.

La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992 et qui reste aujourd'hui une référence universelle dans le domaine du développement durable, a insisté sur les intérêts d'agir localement, signifiant par là-même d'agir individuellement en tant que citoyen responsable, en ayant à l'esprit de contribuer à un développement global et harmonieux de la planète.

L'éducation à l'environnement pour le développement durable fait partie des missions de l'enseignement scolaire, au même titre que l'instruction civique et l'apprentissage de la citoyenneté. Le concept *d'écocitoyen*, qui sous-tend les idées d'engagement, de solidarité et de pensée globale, peut être abordé de manière transversale dans le cadre de projets d'études pluridisciplinaires. La circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale n° 2004-110 du 8 juillet 2004 vise à donner une dimension pédagogique nouvelle à l'éducation à l'environnement en l'intégrant dans une perspective du développement durable.

Ce guide, destiné aux professeurs des écoles, collèges et lycées, s'inscrit dans cette logique de transversalité et d'approche concrète de l'environnement. Il dresse une liste non exhaustive de thèmes pédagogiques et sites exploitables, en gardant comme base de référence le programme académique, mais aussi en élargissant sur des thèmes relevant de préoccupations environnementales majeures et qui deviennent des enjeux écologiques, économiques et sociaux pour la société actuelle et de demain. Ainsi, sa présentation à deux entrées (fiches thèmes, fiches activités) propose un sommaire "à la carte" et une souplesse à l'usage pour le professeur.

Les fiches activités se présentent de telle façon qu'elles renseignent le professeur sur les différents aspects d'un lieu ou d'un site : aspects pratiques, pistes concernant les activités pédagogiques... L'objectif est bien de le guider dans le choix et le montage d'une sortie.

Ce document contribuera, nous l'espérons, à faire profiter des savoir-faire de structures aux compétences variées, et constituera un champ d'investigation pour l'enseignement de l'éducation à l'environnement.



VAL D'AUTHIE